

PUY DU FOU

VENISE VERTE

DU 24 JUIN AU 1 JUILLET 2025

ORGANISATEURS: Michèle et Jacques LAGOUANERE

22 CAMPING-CARS MAXIMUM

Mardi 24 Juin :



15 heures: RV à l' Aire de service du PUY DU FOU

Coordonnées Géographiques:

N 46.894299° / E -0.924469°

N 46°53'39.47" / E -0°55'28.08"

Mercredi 25 –Jeudi 26-Vendredi 27 Juin:

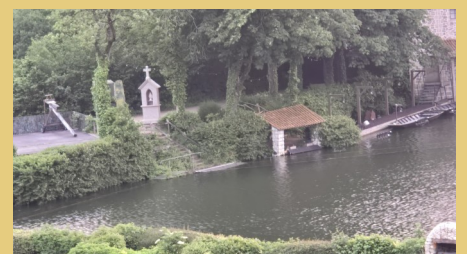


PARC DU PUY DU FOU

26 juin soirée spectacle

NOCES DE FEU

27 juin soirée **CINESCENIE**



Samedi 28 Juin :



Matin: départ direction FAYMOREAU 85240 (55 kms).



Après-midi: Visite guidée du Centre Minier et du Village

L'histoire minière ne se laisse pas oublier. Les corons sont encore habités, les jardins ouvriers cultivés, les vitraux de Carmalo Zagari illuminent la chapelle des mineurs et le nouveau musée, situé dans l'ancien dortoir des verriers, témoigne de cette grande aventure du



charbon dans le bassin minier **de FAYMOREAU.**

NUIT A.S payante MERVENT 85200.

Dimanche 29 Juin :

Matin: départ direction MAILLEZAIS 85420 (20 kms)

Après-midi: Visite guidée de l' **ABBAYE**

Plus grand site du Marais Poitevin et des bâtisseurs tiges exceptionnels ! Puis-Cathédrale gothique.



de cathédrales, au Coeur de ves-sante forteresse, Abbaye romane,

NUIT Camping L'Autize MAILLEZAIS (20 KMS)

Lundi 30 Juin:

Matin : Direction COULON 79510 (15 kms)

Midi **repas** restaurant LA PIGOUILLE

MENU: Kir de Bienvenue, Farci Poitevin, Jambon à l'os grille et ses mogettes vendéennes, Tourteau fromager et sa crème à l'angélique, ¼ de vin café



Après-midi:

Promenade en barque

Nuit: A.S payante COULON



Mardi 1 Juillet: DISLOCATION

Cette sortie comprend : 3 jours de visite au parc du PUY DU FOU, spectacle de la cinéscénie.

Deux visites guidées, un repas au restaurant et une promenade en barque, une dégustation de produits régionaux.

Une nuit au camping.

Le stationnement sur les aires de service est payant sur place.

Inscription à compter du 1er Avril 2025.

Ce contrat accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du CCC SUD

est à adresser à: Jacques LAGOUANERE

48 rue JASMIN 47110 STE LIVRADE SUR LOT

Joindre une enveloppe TIMBREE pour la réponse.

NOTA: Dans le cas d'annulation, le règlement intérieur Art 8 (défection lors des sorties) sera appliqué.

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans nos sorties, mais malheureusement ils ne sont pas admis dans les transports, restaurants, visites, musée ainsi que tous les lieux publics.

Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires et impérativement tenus en laisse.